



Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

KDB

127 AVENUE DE PARIS

51000 Châlons-en-Champagne

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
15/07/2026	F01260700019	412750	F01260700019	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	276927 - KDB					
NJB254C310	C25/30 XF1 S4 Dm10 CEM2 310	4	M3	140.00	560.00	20 %
TI	Transport incomplet	2		25.00	50.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	4	UN	1.50	6.00	20 %
506	TAXE CARBONE	4	UN	1.50	6.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	4	UN	4.00	16.00	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	4	UN	1.68	6.72	20 %

Mode de règlement : VB AVANT LIVRAISON

Echéance : 15/07/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	644.72 €
Total TVA :	128.94 €
Total TTC :	773.66 €
RESTE A PAYER :	773.66 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260700019	F01260700019	15/07/2026	412750	CLIENT COMPTANT ASSUJETTI

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 276927 KDB						
06/07/2026	001128455	412750	NJB254C310	C25/30 XF1 S4 Dm10 CEM2 310	4	M3
06/07/2026	001128455	412750	552	ECO-PARTICIPATION	4	UN